

Décision

Générale

colonial

Décision n° 225 Personnel autochtone

n° 225

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1967

Date de publication
27 février 1947

Date du numéro
1 février 1967

TEXTE INTÉGRAL

Bacha Mohamed est engagé en qualité de chauffeur auxiliaire (2° classe. 10° échelon), à salaire journalier. L'intéressé est affecté au service d'hygiène de la Côte française des Somalis.